

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS680

présenté par

Mme Berete, Mme Métayer, M. Metzdorf, Mme Brugnera, M. Fait, M. Buchou, Mme Hugues,
Mme Spillebout et M. Sertin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.